

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 30 (2003)
Heft: 2

Artikel: 18 mai 2003 : plus d'équité face à la santé
Autor: Crivelli, Pablo
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-911864>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Plus d'équité face à la santé

Le 18 mai, le peuple suisse est appelé à voter sur sept initiatives populaires et deux référendums. Jamais encore depuis 1866, il n'a dû s'exprimer sur un si grand nombre d'objets.

PARMI LES SUJETS d'intérêt majeur figure l'initiative du parti socialiste et des syndicats «La santé à un prix abordable». La proposition de la gauche rompt avec le système actuel de financement de l'assurance-maladie, fondé sur la perception générale de primes égales pour la couverture de base. Ce système est injuste, avancent les auteurs de l'initiative, notamment pour les familles avec enfants qui ont de la peine à nouer les deux bouts. L'initiative propose donc de passer à des primes variant en fonction du revenu et de la fortune. Le texte prévoit aussi de combiner les rentrées des primes avec un relèvement de la TVA. Pour tenter de maîtriser l'augmentation des coûts de la santé, il demande en outre d'accorder à la Confédération davantage de compétences dans la planification du secteur sanitaire, ce aux dépens des cantons. «La santé à un prix abordable» représente un changement radical de système, qui n'a convaincu ni le Conseil fédéral ni la majorité des députés. Les partis bourgeois lui reconnaissent le mérite d'avoir mis le doigt sur la plaie, en particulier en ce qui concerne la charge financière que représentent les primes d'assurance pour les milieux les moins aisés. Le système de financement proposé n'est toutefois pas plus social que celui qu'il est censé remplacer. Le relèvement de la TVA – qui pourrait aller jusqu'à 3,5 pour cent – est d'ailleurs problématique, puisqu'il frappe chacun, sans distinction de revenu. Pour les adversaires de la proposition, l'initiative est en outre trop centralisatrice, puisqu'elle prive les cantons de compétences importantes.

Personnes handicapées discriminées

Les quelque sept cent mille personnes handicapées vivant en Suisse sont doublement

pénalisées – par leur handicap, avant tout, mais aussi par les obstacles de tout genre qui compliquent les déplacements les plus simples. Le 70 pour cent des bâtiments et services destinés au public sont inadaptés aux handicapés. Jugeant cet état de choses intolérable, les organisations de handicapés

Picturebale/Claude Giger



Environ 700 000 personnes handicapées vivent en Suisse.

ont décidé, en 1999, de lancer l'initiative populaire «Droits égaux pour les personnes handicapées». Elle demande que la Confédération s'engage à garantir l'accès aux bâtiments et aux infrastructures – tout cela en vertu de l'article 8 de la Constitution fédérale, qui prescrit l'élimination des «inégalités qui frappent les personnes handicapées». Selon le gouvernement, la proposition entraînerait des coûts de l'ordre de 4 milliards de francs. En outre, elle ne fait pas de distinction entre bâtiments publics et privés: ainsi, un musée privé ouvert au public pourrait être obligé de faciliter l'accès aux handicapés. Tout en recommandant de rejeter l'initiative, gouvernement et parlement lui ont élaboré un contre-projet indirect: la loi sur l'égalité pour les personnes handicapées, censée entrer en vigueur en 2004. Pour le gouvernement, il s'agit d'un compromis qui, outre son moindre coût, permettra aux cantons d'agir selon leur capacité financière.

Pour ou contre le nucléaire

Partisans et adversaires de l'énergie nucléaire se retrouvent en lice. Comme en 1990, deux initiatives populaires, intitulées «Sortir du nucléaire» et «Moratoire-plus», attendent le verdict des urnes. La première demande de limiter la durée d'exploitation des centrales à trente ans au plus, tandis que la seconde entend prolonger de dix ans le moratoire sur la construction de nouvelles centrales déjà approuvées par le souverain il y a treize ans. L'économie et une bonne partie des milieux politiques s'opposent aux deux propositions pour des raisons financières: d'après une étude de l'Office fédéral de l'énergie, la première initiative coûterait à l'économie suisse entre 39 et 45 milliards de francs, et la seconde 25 milliards. L'électricité produite en Suisse provient à 60 pour cent des centrales hydroélectriques, le reste des centrales nucléaires. En cas de fermeture des cinq centrales nucléaires actuellement en activité, les sources d'énergie de substitution comme l'éolien ou le solaire ne seraient pas en mesure de fournir une contribution suffisante; il faudrait donc recourir au gaz et au pétrole, avec leurs effets néfastes sur l'environnement. Les adversaires du nucléaire sont d'un autre avis: ils demandent à la Suisse de sortir du nucléaire et de recourir à des sources d'approvisionnement qui ne produisent pas de déchets dangereux pour l'homme et l'environnement.

«Small is beautiful»

«Le temps de l'armée de masse est révolu.» C'est par ces mots que les défenseurs de la nouvelle armée invitent les citoyens à repousser les référendums contre la réforme Armée XXI et la nouvelle protection civile. Pour répondre aux nouvelles menaces – terrorisme, catastrophes naturelles, conflits intérieurs –, l'armée de l'avenir sera plus petite (140 000 soldats) et plus souple. Il en va de même de la protection civile, dont l'effectif baissera de 280 à 120 000. Un comité issu surtout des milieux conservateurs s'est formé contre le projet. Il considère Armée XXI comme un outil compatible avec l'OTAN. La réforme de la protection civile est également combattue: ses adversaires craignent le démantèlement de la PC au moment où croît la menace terroriste. Les

partisans de la réforme nient qu'on ait copié les structures de l'OTAN: le système de milice et la neutralité restent des éléments cardinaux de l'armée suisse.

Jamais sans ma voiture

Le Conseil fédéral invite également les citoyens à dire non à toutes les autres initiatives. Celle «Pour un dimanche sans voitures par saison – un essai limité à quatre ans» est jugée difficile à appliquer. Quant à «Pour des loyers loyaux» et «Pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle», le parlement a élaboré de nouvelles lois qui devraient résoudre les problèmes soulevés par les deux propositions.

Pablo Crivelli 

Traduit de l'italien.

«Pour une maîtrise des primes de l'assurance maladie»

L'initiative populaire «Pour une maîtrise des primes de l'assurance-maladie» a été lancée en février 2002 par le Rassemblement des assurés et des soignants (RAS), association exempte de toute attache politique. Le but en est de «protéger les Suisses et Suissesses de l'augmentation constante des primes d'assurance-maladie».

Les primes seraient désormais établies sur la base du décompte des coûts effectifs d'un exercice, décompte examiné par une véritable instance de contrôle. Il est prévu en outre de confier le contrôle des réserves des caisses-maladie à une institution indépendante, qui vérifierait également que la couverture des risques soit adaptée aux risques effectifs. On vise ainsi à simplifier la concurrence entre assureurs. L'initiative a pour autre but d'obliger les assureurs à respecter le principe de la transparence des comptes. Elle prévoit de séparer rigoureusement la comptabilité et les avoirs de l'assurance obligatoire des soins de celles des autres domaines de l'assurance-maladie.

BDK

Des embryons humains pour la recherche

En Suisse aussi, il sera possible d'utiliser, à des fins de recherche, des cellules souches provenant d'embryons humains destinés à être détruits.

LA DÉCISION a été prise à une forte majorité (23 voix et quelques abstentions) par le Conseil des Etats pendant la session parlementaire de printemps. Au terme d'un long débat, les «sénateurs» ont approuvé la loi concernant la recherche sur les cellules souches issues d'embryons. L'intérêt du monde scientifique pour ce matériel biologique, a-t-on dit, vient du fait qu'il s'agit de cellules encore «immatures», c'est-à-dire non différenciées dans les divers tissus qui forment le corps humain. Les scientifiques, ont souligné divers orateurs au cours des débats, cherchent actuellement à comprendre les mécanismes qui incitent des cellules semblables, extraites d'embryons formés il y a seulement quelques jours, à évoluer en cellules nerveuses ou musculaires. Une fois ces processus compris, le grand défi sera d'«obliger» le matériel biologique à se spécialiser dans les tissus voulus par les scientifiques, pour réparer les lésions causées par un infarctus ou une embolie cérébrale, ou encore mettre au point des médicaments capables de guérir des maladies dégénératives comme celle de Parkinson ou d'Alzheimer. A l'heure qu'il est, ont précisé les représentants des cantons, on n'en est encore qu'au stade de la recherche fondamentale et les premières applications exigeront encore des années. Cependant, ont estimé surtout les députés des partis bourgeois, le monde scientifique et l'industrie pharmaceutique suisse n'ont pas l'intention d'observer simplement les progrès réalisés par d'autres pays plus libéraux en la matière, comme la Grande-Bretagne, et demandent qu'une loi régie ce secteur. Avant d'approuver la nouvelle loi, la Chambre des cantons a tenu compte des nombreuses objections de caractère éthique et moral, et a fixé des conditions très sévères pour la poursuite de recherches de ce genre.

La prison pour les coupables

Les cellules souches ne pourront être prélevées que sur des embryons surnuméraires obtenus par fécondation in vitro, mais devenus superflus pour une grossesse et destinés donc à être détruits. Avant d'entamer leurs recherches, les scientifiques devront obtenir le feu vert de l'Office fédéral de la santé publique, de la Commission nationale d'éthique et du couple auquel appartiennent les embryons. La loi interdit donc la production ainsi que la commercialisation d'embryons humains créés exclusivement à des fins de recherche. Pour décourager les abus, il est prévu des sanctions allant de l'amende à cinq ans de réclusion. La loi passe maintenant au Conseil national pour examen. Elle pourrait entrer en vigueur au début de 2004.

Pablo Crivelli 

Traduit de l'italien.

Votations fédérales

18 mai 2003

- Modification de la loi fédérale sur l'armée (armée XXI), sous réserve que le référendum aboutisse
- Loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, sous réserve que le référendum aboutisse
- Initiative populaire «pour des loyers loyaux»
- Initiative populaire fédérale pour un dimanche sans voitures par saison – un essai limité à quatre ans (Initiative des dimanches)
- Initiative populaire fédérale «La santé à un prix abordable (initiative-santé)»
- Initiative populaire fédérale «Droits égaux pour les personnes handicapées»
- Initiative populaire fédérale «Moratoire-plus – Pour la prolongation du moratoire dans la construction de centrales nucléaires et la limitation du risque nucléaire (Moratoire-plus)»
- Initiative populaire fédérale «Sortir du nucléaire – Pour un tournant dans le domaine de l'énergie et pour la désaffectation progressive des centrales nucléaires (Sortir du nucléaire)»
- Initiative populaire fédérale «Pour une offre appropriée en matière de formation professionnelle (Initiative pour des places d'apprentissage)»

Prochaines votations 2003:

19 octobre 2003 / 30 novembre 2003